

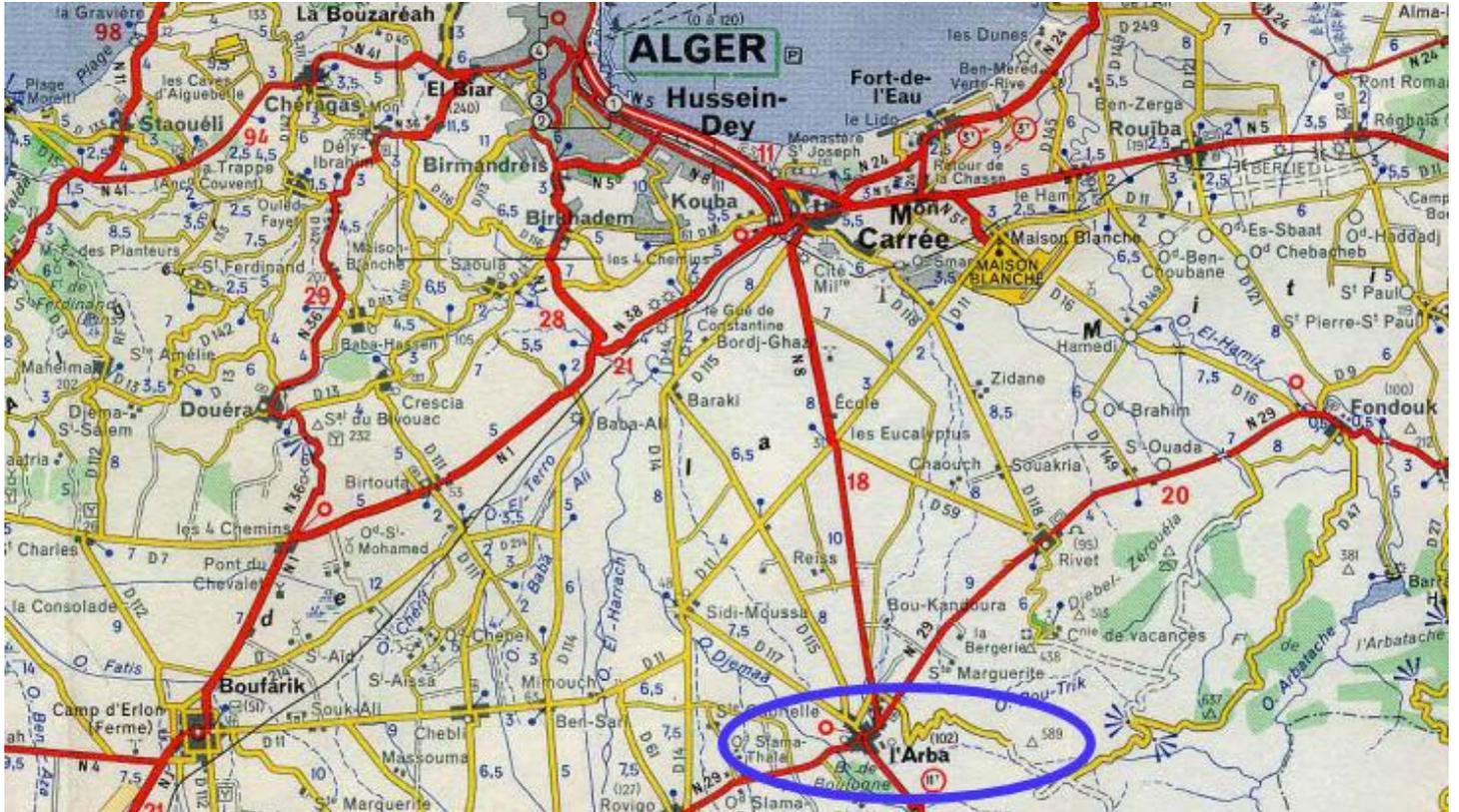
INFO 485 L'ARBA

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de L'ARBA devenue LARBAË à l'indépendance (complète l'INFO 449)

Située à 25 km au Sud-est d'ALGER et à 34 Km au Nord-est de BLIDA la localité de L'ARBA culmine à 104 mètres d'altitude.



HISTOIRE

La majorité de la population de L'ARBA était issue des Amazighs de l'Atlas mitidjien de la confédération des AÏT MOUSSA. A l'instar des autres confédérations voisines, les Aït Moussa sont des Sanhadjas qui se sont "zénétisés" avec le temps comme leur parler ; le tamazight de l'Atlas mitidjien.

A l'origine elle faisait partie de "Dar El Sultan" et était une banlieue d'Alger ou "El Fahs". C'était un ensemble de fermes et de petits hameaux sous son principal douar "SIDI NACER" collé aux premiers contreforts de l'Atlas Mitidjien. Son appellation actuelle est due à son marché hebdomadaire qui se tenait tous les mercredis et qui attirait les négociants, grands éleveurs et autres producteurs de toutes les régions avoisinantes.

Présence Française 1830 – 1962

ALGER capitula le 5 juillet 1830.

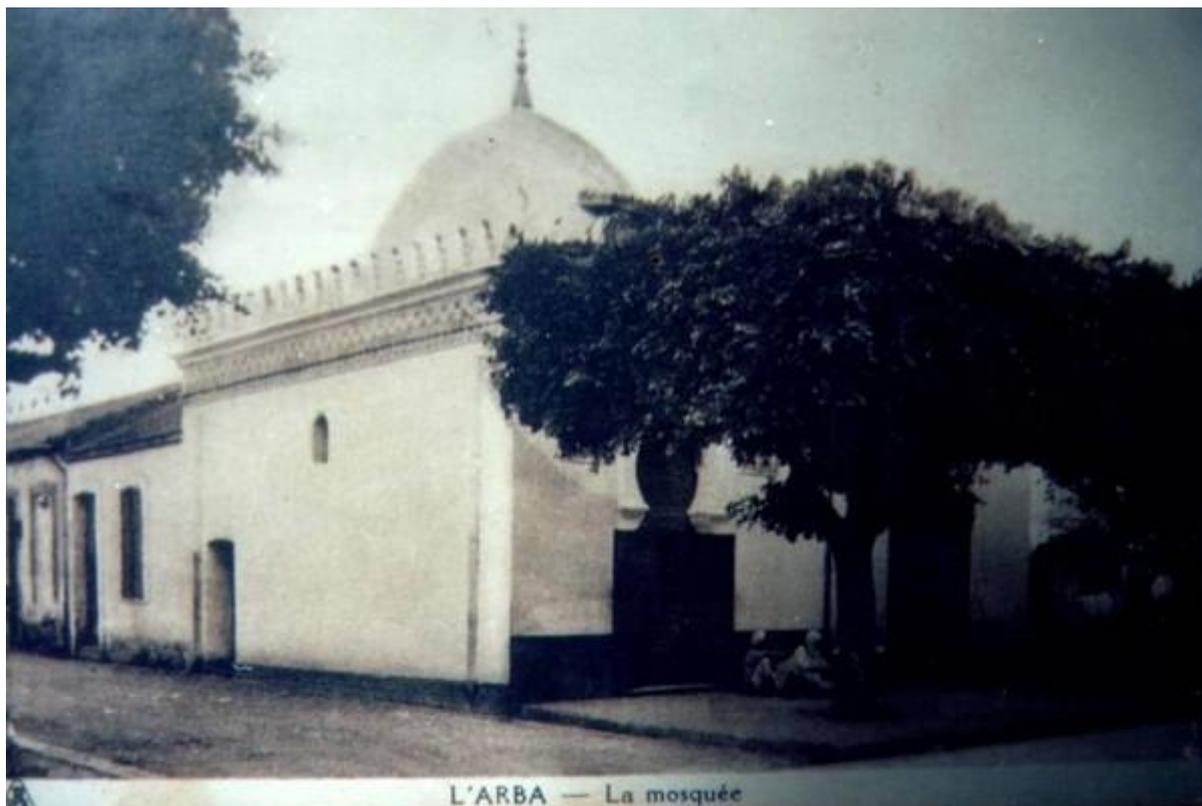
La plaine d'ALGER reçut les premiers colons agricoles venus de France ; ces colons eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne : La MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus.

Dès juillet 1838, le cadastre est mis en place. Des terres domaniales sont définies et à l'intérieur des parcelles préparées pour les premières concessions.

Ce n'est que vers 1849, eu égard aux nombreuses tergiversations des politiques d'alors, qu'un camp militaire a pu être implanté et les premiers colons installés à L'ARBA. En 1851, par décret impérial du 22 août, l'outhan des BENI MOUSSA, qui s'étendait de l'oued SENSALA à EL HARRACH et se prolongeait au Sud dans l'Atlas, fut érigée en commune : L'ARBA, chef lieu de canton englobant RIVET, SIDI MOUSSA et ROVIGO.

Le premier recensement de 1851 comptabilisait 237 colons à L'ARBA pour arriver à celui de 1897 à une population de 2 146 habitants.

Mais l'histoire de la colonisation algérienne, telle que nous la comprenons, doit, à notre avis, se diviser en trois périodes : la première est la phase héroïque, les années de poudre, comme on l'appelle, celle où les colons luttent par le fer et par la pioche, seuls et sans aide d'aucune sorte, et accomplissent des merveilles. C'est une période remplie exclusivement par la colonisation libre.



Elle s'étend de 1830 à 1842, de l'année de la conquête à l'année de la pacification définitive du Sahel et de la Mitidja. La deuxième période va de 1842 à 1856 ; c'est la période de l'assainissement et du défrichage en grand du pays, période rendue plus meurtrière encore que la précédente sinon par les balles, du moins par les maladies : la mortalité et la morbidité sévissent d'une manière effrayante parmi les colons ; ce sont les années de quinine de la colonisation ; pendant cette période la colonisation officielle bat son plein. Ces pionniers sont appelés "Les Colons Marécageux". La troisième s'étend de l'année 1856 à nos jours. Dans cette période, les grands travaux d'assainissement n'ont cessé, la population s'est acclimatée : la natalité l'emporte enfin sur la mortalité, et l'année 1856 est la première année où ce fait se produit. L'Algérie n'est plus comme Saturne, elle ne dévore plus ses enfants. Désormais la population se reproduit par elle-même et le colon n'a plus à lutter que contre les tâtonnements, les oscillations et les atteroiements de l'administration.

Centre créé en 1849 dans le département d'Alger, arrondissement Alger, au lieu dit L'ARBA (ancien nom MERABAA) qui devient commune de plein exercice en 1856.

L'ARBA est située au cœur de la Mitidja.

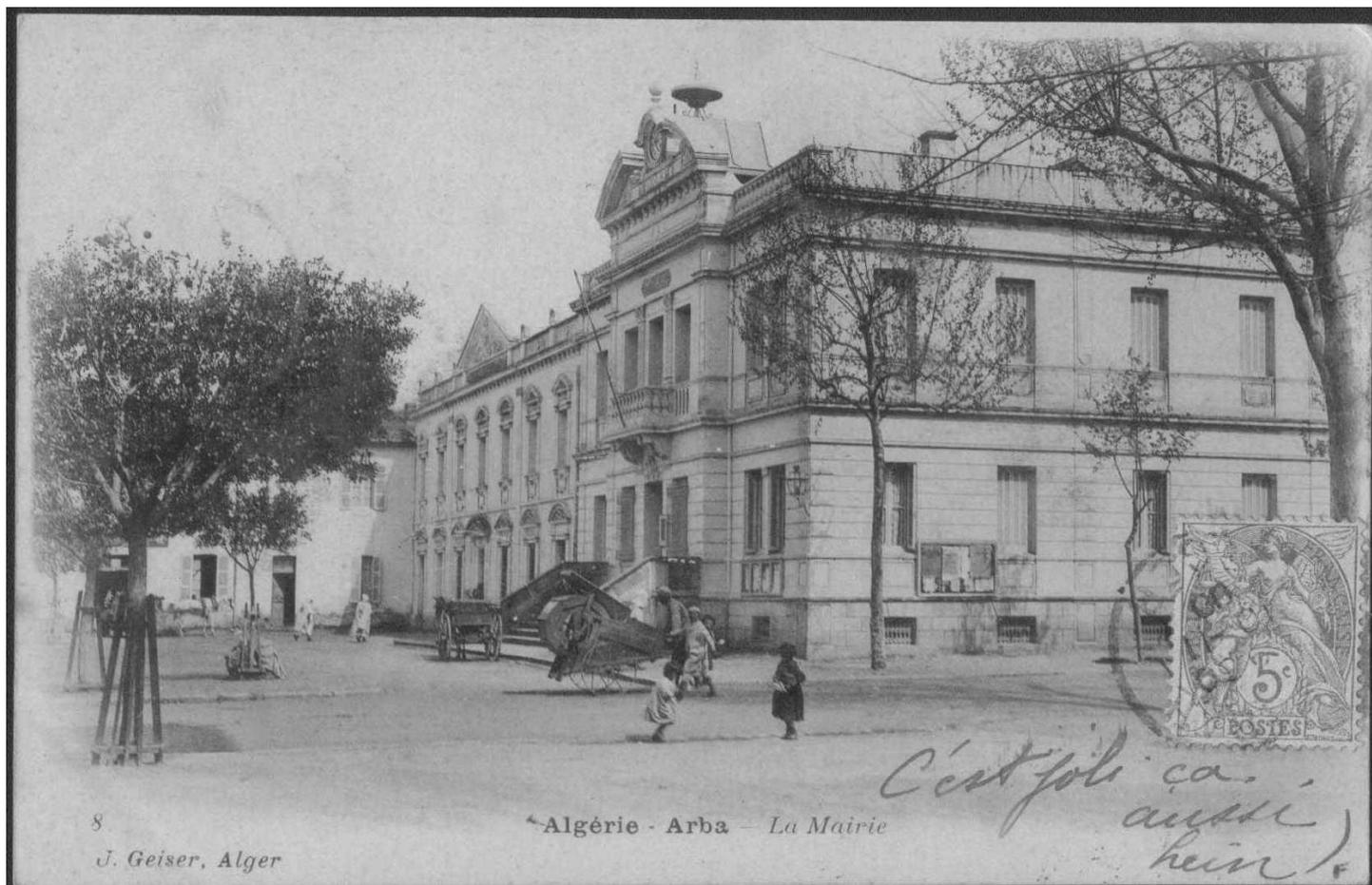
Un extrait du site http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Colons_de_l%E2%80%99Alq%C3%A9rie/01

NDLR : Ce sigle [...] mentionnera ces extraits

[...] « Et qu'on ne croie pas cette description poussée au noir ! Tous les témoignages contemporains sont unanimes à constater l'état de désolation, de nudité du pays. Voici ce qu'écrivait un voyageur qui parcourait la contrée dans les premières années de l'occupation : « La Mitidja, disait-il, est absolument inculte : elle est couverte de marais et de marécages dissimulés par une végétation palustre extrêmement vigoureuse ; on y trouve çà et là des bouquets d'oliviers, des aloès, des figuiers de Barbarie, et dans le lit des rivières et des ravins des lauriers-roses ; c'est un maquis débroussaillés serrées, épaisses, enchevêtrées, impénétrables, un fouillis d'herbes gigantesques, de pousses de fenouil au milieu desquelles on disparaît, de ronces, de genêts épineux, de palmiers nains, de joncs tapissant des fonds mouvants dans lesquels on s'enfonce à ne pas pouvoir s'en dépêtrer. » « La Mitidja, disait dans ses rapports le général Berthezène, n'est qu'un immense cloaque ; elle sera le tombeau de tous ceux qui oseront l'exploiter. Aucun établissement ajoutait-il, n'est possible en dehors du Sahel. » « L'infecte Mitidja, ajoutait en 1841 le général Duvivier, est un foyer de maladies et de mort, domaine des chacals et des bandits arabes. » La vérité est que le Sahel et la Mitidja étaient des terres qui comptaient douze cents ans de putréfaction pestilentielle ; qu'aucune lande, qu'aucune friche en France et peut-être en Europe, ne pouvait exiger plus de travaux pour sa mise en valeur que le Tell algérien. L'assainissement et la transformation du Tell ont été un labeur autrement héroïque que celui d'Hercule qui nettoya et assainit les écuries d'Augias ».

Le premier colon qui, s'aventurant dans la plaine, osa se montrer sur le marché de Boufarik fut M. de VIALAR. A sa suite et cette année-là même 1835, d'autres Français non moins audacieux s'établirent dans la Mitidja : tels furent M. de Lapeyrière qui acheta la grande ferme de Boukandoura, M. de Saint-Guilhem qui se fixa à l'Arba, et M. de Montaigu chez les Beni-

Moussa. En 1836, un groupe de colons vint résider à Boufarik et des établissements furent créés jusqu'au pied de l'Atlas. Le nombre des fermes créées par les Européens dans la Mitidja ne tarda pas à dépasser celui des domaines possédés par eux dans le Sahel. C'est ainsi qu'en 1837, deux ans seulement après l'ouverture de la Mitidja, les colons avaient mis en culture 9 091 hectares, greffé 60 000 oliviers et planté 85000 mûriers dans cette plaine.



Premiers colons de l'ARBA : un fait historique qui contredit les idées répandues par les « politiquement correct », d'une colonisation chassant systématiquement, par le fer et par le feu, les propriétaires.



L'ARBA

Sur la commune de L'ARBA nous en avons un exemple, attesté par des actes notariés. Il concerne les fermes Saint Pierre et Sainte Angèle, dont le dernier propriétaire était Mr BRAC de la PERRIERE :

- Pour Saint Pierre, le 26 mai 1831 (soit seulement 11 mois après le débarquement) un acte est passé, devant le Cadi MALEKI d'Alger, entre « le chrétien » BENSAMIN et Ben EBBI el CHETTAB, propriétaire du haouch.
- Pour la ferme Sainte Angèle, un bail à rente est signé devant le Cadi d'Alger, le 4 septembre 1831 (soit 14 mois après le débarquement) entre Mr Savinien Langlois Longueville, docteur en médecine, et les dames Nfunça Ben Asmed et Nefissa Ben Khalif.

[...] L'œuvre accomplie par les colons de la première heure est un témoignage magnifique de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de la génération de 1830. Dans les domaines achetés par les colons, tout était à faire, tout était à créer. Sauf dans les propriétés de la banlieue immédiate d'Alger où se trouvaient des maisons de plaisance mauresques, d'ailleurs plus ou moins dévastées par la guerre, il n'y avait sur ces domaines aucune construction. Il fallait tout d'abord délimiter la propriété, construire la plupart du temps un mur d'enceinte, édifier une maison de maître, des communs, des abris pour les ouvriers, des hangars, des écuries, capter des sources, faire des travaux de canalisation, drainer, assainir. Certes de grosses sommes étaient nécessaires pour faire face aux premiers frais d'installation, mais les colons qui avaient de fortes avances ne reculaient pas devant les dépenses.

[...] Il est bon qu'on n'oublie pas qu'une grande partie des villages et bourgs du Sahel et de la Mitidja aujourd'hui si florissants n'ont pas eu d'autre origine que l'exploitation des grandes fermes acquises au début de la conquête par les colons et que leurs premiers habitants n'ont été autres que les cultivateurs appelés à vivre sur ces grands domaines et les ouvriers venus se fixer à proximité des camps.



L'ARBA est une ville avant tout agricole. Un marché pour voiture est organisé chaque samedi et un autre marché pour le bétail ce dernier est organiser chaque mercredi.



Le Marché et juste derrière on aperçoit l'église de L'ARBA

[...] On n'avait ni moyens de communication, ni voies d'accès d'une agglomération à l'autre ; il n'y avait de routes presque nulle part. Même dans la plaine, les voituriers ne pouvaient suivre les sentiers arabes coupés à chaque ruisseau par des ravins profonds. Seules les bêtes de somme pouvaient s'en tirer. Aller à Alger vendre du blé devenait une véritable expédition ; à défaut de routes, les chariots, traînés par des bœufs, suivaient de mauvaises pistes ; il n'y avait pas de ponts ; à chaque rivière, à chaque ravin on déchargeait la voiture qui passait d'abord a vide ; les hommes ensuite transportaient d'une rive à l'autre les sacs de blé sur leur dos. Avec ce système, on mettait un jour entier pour parcourir dix kilomètres et de Blida à Alger, le voyage durait quatre jours. Très souvent les colons étaient obligés de recourir pour leurs charrois aux bons offices des tribus arabes des environs d'Alger qui possédaient à cette époque de nombreux chameaux et qui faisaient avec ces botes des transports dans un rayon de cinq à six lieues. Les colons, on peut le dire, créèrent de grandes choses là où il n'y avait rien, firent prospérer leur œuvre dans des conditions absolument anormales, et cette œuvre si remarquable ne coûta à la métropole ni soucis ni un écu ».

Maintenant L'ARBA est traversée par la RN 29 et la RN 8 faisant d'elle un passage obligé pour la traversée vers les Hauts Plateaux puis vers le Sud pour de nombreux voyageurs.



La gare

Et bien sûr sa place de la République.



Démographie :

Année 1958 = 11.635 habitants (intramuros)

Le Guide Bleu Hachette précisait en 1955 : Petite ville de 17.600 habitants, établie à 105 mètres d'altitude, sur l'ancien lit de l'Oued GHORA. L'oued DJEMAA, affluent de l'HARRACH, arrose, grâce à ses dérivations, des orangeries importantes, vignobles et cultures de tabac. Marché le Mercredi et le Dimanche.



Comme dans toutes les villes de France une poste opérationnelle...

Département :

Le **département d'Alger** est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Alger fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Alger couvrait alors un peu plus de 170 000 km². Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MEDEA, le département d'ORLEANSVILLE et le département de TIZI OUZOU.

Le nouveau département d'Alger couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, BLIDA et **MAISON BLANCHE**.

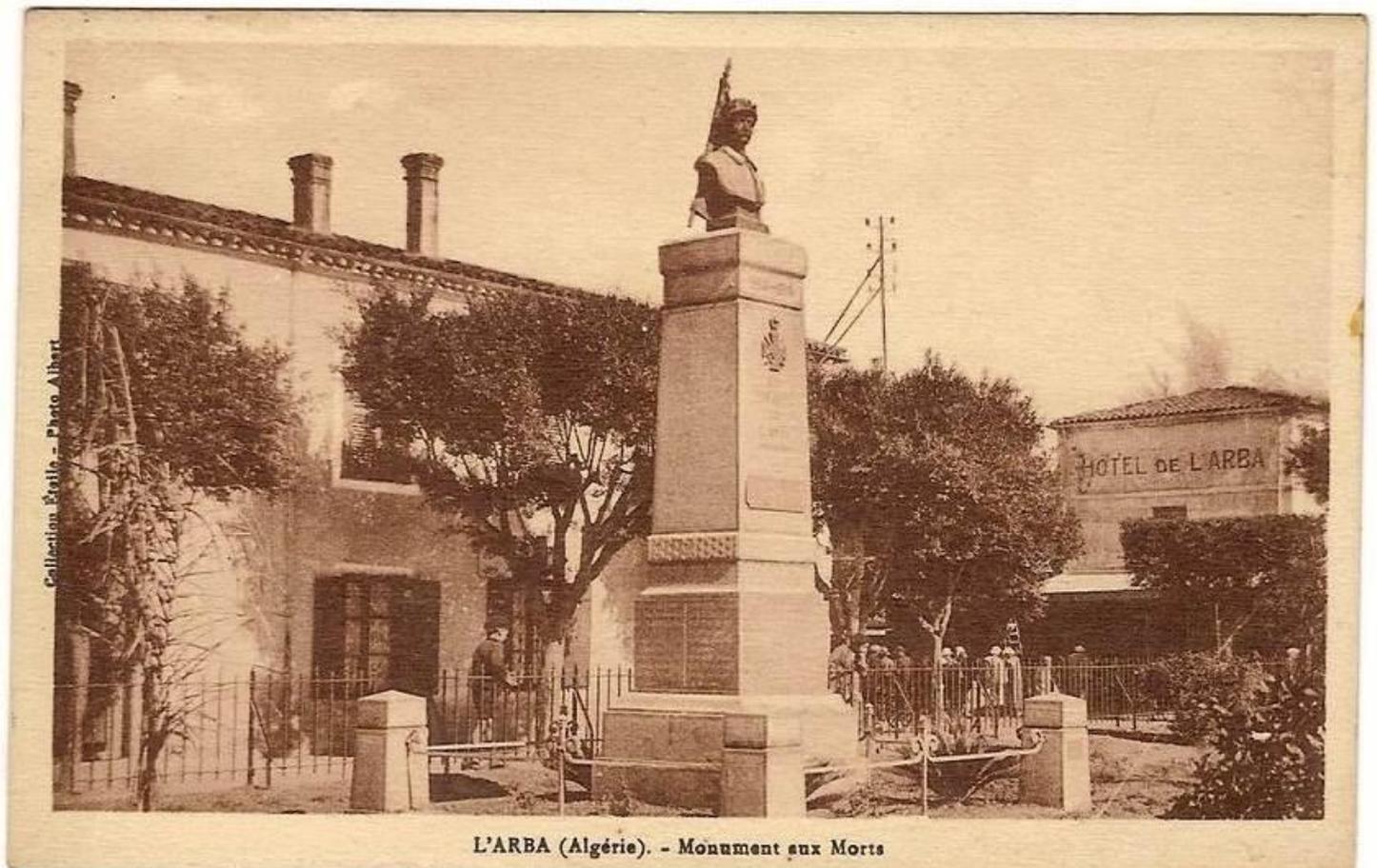
L'arrondissement de **Maison Blanche** comprenait 26 localités :

AÏN TAYA – ALMA – **L'ARBA** – BELLFONTAINE – BIRTOUTA – CAP MATIFOU – COURBET – FELIX FAURE – FONDOUCK – FORT DE L'EAU – HAMMAM MELOUANE – ISSERBOURG – LE CORSO – LE FIGUIER – MAISON BLANCHE – MAISON CARREE – MARECHAL FOCH – MENERVILLE – REGHÁÏA - RIVET – ROCHER NOIR – ROUÏBA – ROVIGO – SAINT PIERRE SAINT PAUL – SOUK EL HAAD -



L'Allée des Palmiers en direction de l'Eglise

■ Monument aux Morts ■



Le relevé n°49786 mentionne **47 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ **ALBOUY Etienne (Mort en 1918) – AMAR Ouad (1918) – BAGUR Antoine (1917) – BAKIR Ahmed (1918) – BARBIER Philippe (1918) – BARNOUIN Maurice (1918) – BEDAJAOUI Mohamed (1916) – BETOUCHE Mohamed (1918) – BITONE David (1915) – BOUHAMA Mohamed (1918) – BROUZET Marius (1917) – CATALA François (1915) – CATALA Vincent (1914) – COUDERC Marcel (1914) – DJADI Mohamed (1918) – DONNADIEU Jean Casimir (1916) – ESCRIVAT Norbert (1915) – FERRER Jean (1916) – GARCIA Marcel (1915) – GATT Ignace (1915) – GOUSLAN Adolphe (1915) – HARTARD Jacques (1915) – HEINIS Henri (1919) – ISMAËL Elakredar (1918) – LAMRI Mostefa (1918) – LLOBEL Joseph (1917) – MECHERI Ahmed (1918) – MEZKINE Mohamed (1916) – MEROUANE Mohamed (1918) – MOLINIER Léon (1915) – MOSCARDO Raphaël (1918) – QUADFEUL Ammar (1916) – PALEGRY Eugène (1914) – PELLO Blaise (1915) – PROUST Eugène (1915) – REKIA AHMED Ben**

Mohamed (1918) – SAFIÄÏ Yahia (1918) – SAINT-MARTIN Maurice (1914) – SALMA Mohamed (1915) – SALORT Martial (1918) – SAPORITA Marcel (1915) – SCARFOGLIERE Dominique (1915) – SOMBARDIER Jean (1915) – TORRES Jean (1917) – VERRIER Louis (1914) – VIDAL Siméon (1916) – ZERAFFA Auguste (1917) - ■ ■



DIVERS : Source CDHA – Site : <http://www.cdha.fr/les-insolites-du-cdha>



Le CDHA possède un grand nombre d'objets et de documents insolites. Ces curiosités ont été acquises lors de donations importantes. Les dons de Christian JUAN (janvier 2014) et de l'amicale des Arbéens (décembre 2014) ont été l'occasion de ressortir de nos armoires les objets collectés depuis 40 ans. Plusieurs grands thèmes sont proposés pour ces nouvelles vitrines sur les Insolites du CDHA :

- l'école avec une classe des années 1950 acquis en avril 2014,
- la valise de l'Exode avec divers objets ramenés en 1962, et remis lors de l'Exposition « Paroles d'Exode »
- les jeux en Afrique du Nord
- les deux maquettes du village de l'ARBA déposé par l'Amicale des Arbéens lors de leur dissolution,
- la collection de Christian JUAN sur l'Oranie,
- et enfin la collection DUMAS-PELLEGRIN sur la Tunisie.

A travers ces vitrines, le CDHA montre que tous les documents (livres, périodiques, cartes), les archives et les objets ont une

place particulière dans nos collections à côté de la bibliothèque et des archives. Nous insistons sur l'importance de ne rien jeter, de tout transmettre au CDHA pour contribuer à l'histoire de l'Afrique de la période française.



Pour voir la suite des objets insolites : <http://www.cdha.fr/les-insolites-du-cdha>

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous et aussi la documentation de Mr NOEL, du CDHA :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur L'ARBA, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/L%27Arba> - Ville

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie> - L%27Arba

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://alger-roi.fr/Alger/arpa/arpa.htm>

<http://arbasidinacer.centerblog.net/>

<http://www.youtube.com/watch?v=qTzaSjfA5ow>

[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_\(1830_-_1962\)](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_(1830_-_1962))

<http://www.amicale8rpima.com/pages/photos-souvenir-amicalistes/algerie.html>

http://alger-roi.fr/Alger/arpa/pages/0_galerie.htm

<https://sites.google.com/site/117erienalgerie/1>

<http://www.algerie-francaise.org/ailleret/agonie-d-alger.shtml>

<http://sigoise.free.fr/spip/>

http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Colons_de_l%27E2%80%99Alg%C3%A9rie/01

<http://aitouabane.over-blog.com/alg%C3%89rie-histoire-et-souvenirshhttp://www.cdha.fr/catalogue-en->

http://www.cdha.fr/catalogue-en-ligne?id_doc=169603&highlight=Algerie%20%20Histoire%20et%20souvenirs%20d%27un%20canton%20de%20la%20Mitidja%20%201830%20a%2019

[62](#)

2/ Les Supplétifs dans l'Armée Française pendant la guerre d'Algérie - 5^e Episode - (Auteur C.R. AGERON)

-**Episode 1** = Les Mokhaznis, les SAS et les GMS (INFO 481)

-**Episode 2** = Les Harkis (INFO 482)

-**Episode 3** = Autres catégories : les UT et les UR, les GAD (INFO 483)

-**Episode 4** = Quels étaient les effectifs totaux de ces forces supplétives autochtones? (INFO 484)

-EPISODE 5 : Interrogations historiques

Plus importantes pour l'historien que ce sont batailles de chiffres seraient les questions suivantes :

-quelles étaient les motivations d'engagement de ces supplétifs ?

-quelle fut leur efficacité politique et militaire ?

-comment étaient-ils considérés par les divers protagonistes de la guerre ?

-comment expliquer le drame des Harkis en 1962.



Quant aux motifs d'engagement de ces Algériens dans des formations supplétives de l'armée française, la conclusion qui s'impose à la lecture des archives militaires c'est qu'une petite minorité seulement d'entre eux agirent par patriotisme français.

Certes, des anciens combattants s'enrôlèrent dans les GMPR ou les mokhaznis, ou s'embauchèrent dans les harkas par fidélité à l'armée, mais au témoignage même des officiers français, la majorité des supplétifs se recrutèrent parmi de pauvres gens sans travail ou sans ressources. Les salaires d'embauche étaient pour des chômeurs ou des miséreux assez intéressants. Des sous-lieutenants français remarquèrent avec quelque aigreur qu'un harki de 2^{ème} classe gagnait 25.000 AF (*ancien franc*) par mois alors qu'eux-mêmes ne recevaient pas plus de 75.000. Avec 25000 AF un harki pouvait faire vivre une famille et à plus forte raison un garde rural qui gagnait 69.000 AF.

Ayant à apprécier régulièrement le moral des supplétifs, les officiers n'avaient guère de doute sur les motivations de « ces pauvres hères », de ces « frustes journaliers », de « ces ouvriers agricoles, timides et soumis ». Un officier supérieur les jugeait en 1959 « plus mercenaires que combattants d'une cause ». En janvier 1960, une étude de l'état-major notait : « Le harki n'a aucune préoccupation. Sa situation lui donne dans l'immédiat toute satisfaction. Il vit avec une mentalité de journalier ». Concernant l'avenir, le harki était généralement perçu comme un salarié apolitique. « Nous sommes des ouvriers et rien de plus », déclaraient d'ailleurs en octobre 1960 certains harkis qui se refusaient même à signaler la présence des moudjahidines. D'aucuns récriminaient surtout contre le tarif de l'ordinaire, le prix des denrées qui leur étaient vendues, le taux des salaires « inférieurs à celui d'un mineur du Zaccar » ; ils parlaient de grèves ou de démissions.



Combattants Harkis

Cependant, à l'origine des engagements, on ne peut oublier, ni minimiser, l'usage de divers procédés de pression du côté français et le désir de vengeance contre les exactions du FLN. Il y eut des engagements forcés après compromissions et contraintes, des djounouds faits prisonniers ont dû choisir l'uniforme français sous menaces de morts ; des suspects, voire des enfants de 13 ans, ont cédé au chantage policier ou militaire.

Simultanément, les violences exercées par les moudjahidines contre certains douars ou les membres de *çoff* (clans) adverses, les exécutions inexplicables de petits notables ou de simples fonctionnaires, ont provoqué en réaction des engagements qui avaient pour but, soit la volonté de vengeance, soit le besoin de protection. Selon la police de Renseignements généraux, « les engagés dans les GMPR seraient dans la majorité des cas des individus à l'encontre desquels l'ALN a commis des erreurs ou des injustices ».

Aux yeux de nombreux officiers des services de renseignements, les conflits intertribaux expliquaient des mouvements d'ampleur comme « la dissidence des Aurès », née de l'opposition entre NEMENCHA qui se disaient d'origine arabe et CHAOÛIAS berbères. Mais inversement le mécanisme des allégeances traditionnelles rendait compte de bien des ralliements ou des engagements collectifs. Au total, il est vain de vouloir mesurer l'importance relative des diverses motivations d'engagements.

Concernant la deuxième question, l'efficacité politique des supplétifs la réponse paraît aisée. Le « grand parti de la France » que le général CHALLE voulait constituer autour des supplétifs ne parvint pas à voir le jour. La fédération des unités territoriales et des autodéfenses fut une tentative mort-née. On désigna des responsables d'autodéfense, comme on avait nommé au moment de la bataille d'Alger des chefs d'îlots. Mais ils ne rendirent aucun service politique. Les unités territoriales (UT) furent dissoutes en février 1960 et la Fédération des UT et des autodéfenses mise en sommeil. Le général CHALLE dut renoncer à son projet politique.

L'efficacité militaire des supplétifs est plus délicate à apprécier car elle varie selon les jugements des officiers. On voudrait tenter de la mesurer aussi objectivement que possible. D'abord, s'agissait-il de troupes sûres ? Cela peut, semble-t-il s'apprécier d'après quelques critères militaires, comme le nombre des désertions ou le chiffre des morts au combat.



Le général CHALLE n'ignorait pas qu'en augmentant considérablement le nombre des appelés et des supplétifs pour « engager la population contre la rébellion » il prenait des risques de noyautage et de désertion. Mais il fut surpris et inquiet en aout 1959 par la recrudescence des désertions. Dans quatre Directives successives, il expliquait la nécessité d'une surveillance accrue, spécialement dans les harkas, et d'opérations de poursuite en cas de désertions collectives : « Il faut que les Harkis sachent que les désertions avec armes ne seront pas pardonnées » (18 novembre) ; « le nombre de harkis déserteurs capturés ou abattus doit leur être communiqué sans faire l'objet d'une diffusion spéciale pour éviter la propagande du FLN » (24 novembre).

Le nombre des déserteurs maximum en 1956 resta stable de 1957 à 1959, mais les pourcentages par rapport aux effectifs accrus diminuaient. S'agissant de l'ensemble des déserteurs musulmans des formations militaires et civiles et des supplétifs, la moyenne annuelle avait culminé en 1956 avec un pourcentage de 4,83 pour mille, puis avait baissé :

-4,47 % en 1957 ;

-2,80 % en 1958 ;

-1,58 % en 1959 ;

-0,90 % en 1960.

Dans les unités de supplétifs, les pourcentages de déserteurs enregistrés, naturellement plus faibles s'agissant surtout de volontaires, étaient de l'ordre du tiers de ceux des formations militaires.

Cette baisse constante de 1956 à 1960 s'expliquait en grande partie du fait du licenciement systématique des éléments dits « douteux », c'est-à-dire des sujets suspects détectés par les informateurs. Les mobiles des désertions étaient chez les supplétifs souvent professionnels. Certains démissionnaient, d'autres désertaient en emportant ou non leurs armes par protestation, parce qu'ils ne voulaient pas faire de marches de nuit, d'autres parce que leurs chefs français étaient trop exigeants ou trop cassants....

A suivre

3/ Les pieds-noirs, constructions identitaires et réinvention des origines (Auteur Jean Jacques JORDI)

1^{er} Episode :

Depuis quelques années, la communauté française d'Algérie tient à affirmer son identité propre face aux multiples identités locales, régionales, voire étrangères sur le territoire de la métropole. Cela n'est pas chose facile, tant les éléments fondateurs de l'identité "pied-noire" sont relativement récents, et tant y abondent des lieux communs parfois falsificateurs. À y bien regarder, ce n'est pas 1830 qui crée le pied-noir, mais 1962. Le rapatriement massif et tragique du printemps et de l'été 1962 devient l'élément fondateur d'une communauté qui se vit en exil. Le déracinement et l'éparpillement sur le sol métropolitain contribuent très rapidement au renforcement d'une conscience commune qui n'avait, semble-t-il, pas cours en Algérie. Dans une large mesure, l'attitude volontairement dévalorisante des pouvoirs publics et le rejet souvent affiché par les métropolitains vont cristalliser en ces pieds-noirs le sentiment d'être une communauté opprimée. D'ailleurs, ce terme de "pied-noir", refusé dans un premier temps puis relevé comme un défi par les Français d'Algérie, renvoie à celui qui a souffert dans sa chair et dans son âme.



Un truisme d'abord : pour être ou se sentir déraciné, il faut avoir été enraciné et dans le cas qui nous occupe - les Européens en Algérie -, pour être enraciné, il a fallu "migrer" d'un espace à un autre, d'une région à une autre. De cette constatation et de manière générale, je relève que lorsque l'on parle d'immigration, il est rarement fait état d'enracinement, qui serait alors une sorte d'étape ultime mais non définitive du processus migratoire. On emploie alors les mots d'assimilation ou d'intégration, plus à même de cacher ou de masquer sans doute la réalité d'un sentiment malaisé, d'une perception presque toujours douloureuse qu'exprime un déracinement. J'ai toujours pensé qu'être d'ici ou de là, que le rapport de l'être humain à la terre n'étaient finalement qu'une construction intellectuelle et, souvent, qu'une reconstruction. L'étude des populations euroméditerranéennes (espagnole, italienne, maltaise), suisse ou alémaniques, pour ne prendre que les contingents les plus remarquables qui s'installent en Algérie, qui deviennent en un peu plus d'un siècle, par un cheminement assez complexe, des Français de la 3^{ème} République, puis des Français d'Algérie, enfin des Français "de là-bas", c'est-à-dire des Français pas comme les autres, en reste l'exemple le plus saisissant.

La population française d'Algérie était la résultante d'apports très divers ; cette réalité est restée longtemps masquée par le lieu commun du "retour des pieds-noirs".

Une histoire singulière

Le "rapatriement", même si le terme apparaît inacceptable à beaucoup d'entre eux, a une première conséquence : le lieu commun du "retour des pieds-noirs" fait passer au second plan des réalités démographiques maintenant mieux cernées. La population française d'Algérie est la résultante d'apports très divers, d'un mélange de populations qui se sont parfois

opposées les unes aux autres : parmi celles-ci, des “régionaux français”, des Espagnols, des Italiens, des Maltais, des Allemands, des Suisses, etc., tous immigrés, les juifs d’Algérie et des musulmans vivant là depuis des temps immémoriaux.



La seconde conséquence de l’événement traumatique de 1962 est qu’il contribue fortement à la reconnaissance d’une communauté qui n’avait pas besoin d’être reconnue comme telle en Algérie. Enfin - et peut-être de manière salutaire, mais on ne refait pas l’histoire (tout au plus pouvons-nous la reconstruire) -, l’exode et l’exil ont complètement renouvelé et modifié les cartes du jeu social qui régulaient la vie des Français d’Algérie, et n’en doutons point : la “communauté” pied-noire est dans ses structures sociales bien différente de celle des Français d’Algérie. C’est en cela que le concept de déracinement prend tout son sens, d’autant qu’il s’accompagne en métropole d’un éparpillement, et à tout le moins d’un accueil plus que frileux. En ce sens, le déracinement a un effet rassembleur et globalisant que ne recouvrent ni le terme juridique de “rapatrié”, ni même celui de “pieds-noirs”, l’un et l’autre étant plus réducteurs qu’il n’y paraît.

Les deux termes d’exode et d’exil renvoient d’ailleurs davantage au concept du déracinement qu’à celui de rapatriés. Ils signifient que “*la métropole, c’est chez nous... enfin, sans être tout à fait chez nous*”, comme celui de déracinement évoque le passage d’un état à un autre, d’une situation à une autre, de manière brusque et subie. Il est alors assez curieux de constater, lorsque l’on parle de populations déracinées, combien le vocabulaire employé tient à celui de la terre. Ne parle-t-on pas d’enracinement comme d’arrachement, termes qui vont bien au-delà de la transplantation, encore un terme retrouvé dans l’histoire de ces hommes ? L’histoire singulière des Européens en Algérie va combiner l’ensemble de ce vocabulaire et peut-être même au-delà, en ce sens que l’étude des populations des pays méditerranéens et, à un moindre degré, germaniques, peut se faire sous le double regard, historique d’un côté, ethno-anthropologique de l’autre.

L’anthropologie peut nous être utile à la compréhension d’un phénomène en soi banal à l’origine et qui devient une “sorte” de société complexe : une immigration européenne qui débute après 1830, qui se transforme en une migration de peuplement, dont les membres, “tropicalisés”, ou plus sûrement créolisés, s’enracinent (à l’extrême fin du 19^e siècle, les premiers à se proclamer Algériens sont les Européens d’Algérie !) et perçoivent le rapatriement comme un déchirement, comme un arrachement dont on ne guérit pas. En ce sens, les Français d’Algérie ont une histoire propre, avec un début et une fin, et ils deviennent le temps d’une étude de société “primitive” et, dans le même temps, une société “exotique” au regard de l’Autre, en l’occurrence le Français de métropole.

L’échec du modèle de colonisation à l’américaine

L’expédition d’Alger en 1830 n’est pas le premier acte d’une politique coloniale de la France. À Paris, on ne songe pas à garder la ville. Des députés souhaitent que l’État se sépare de ce boulet le plus rapidement possible, et pourtant on s’y installe de manière anarchique ou désordonnée, ce qui a pour effet d’attirer, en moins d’une dizaine d’années, 25 000 Européens, dont 11 000 Français ! Dans un premier temps, des personnes sont là dans un espace qui est encore un champ de batailles. On a tendance à n’y voir que des aventuriers, frères de la côte, contrebandiers, trafiquants en tous genres, prostituées... S’ils sont présents dans ce territoire militarisé, ils n’en constituent pas un élément important.

Déjà 25 000 Espagnols vivent en Algérie en 1845, près de 8 000 Italiens et autant d’Anglo-maltais à la même date, gens pauvres pour la plupart, fuyant une terre de misère, et exerçant en Afrique du Nord des métiers de pauvres, pas toujours sans qualification du reste, et toujours utiles dans une société coloniale en train de s’organiser ! On pourrait poursuivre... mais retenons que nous avons là nos pionniers, ceux qui jettent les bases de réseaux migratoires que nous verrons fonctionner quelques années plus tard. À cette époque, une partie de l’Algérie est assimilée au régime de la métropole, cette partie même qui accueille la majorité des Européens. Ayant décidé une accélération de la colonisation, l’État français intervient dans le peuplement du pays. Il faut susciter une migration d’origine européenne, à la condition toutefois qu’il s’agisse d’une “bonne” migration. Car il existe en ce domaine toute une hiérarchie de valeurs, et on doit envisager des formes sélectives de colonisation, qui passent par un appel prioritaire aux catégories considérées comme les plus aptes à la mise en valeur des terres algériennes.

La conception qui s'impose peu à peu est celle de l'assimilation des populations européennes au sein de la puissance coloniale. Cette conception n'est pas nouvelle et le modèle prégnant est encore, en France, le modèle américain du siècle précédent. Si colonisation il doit y avoir en Algérie, ce doit être une colonisation de peuplement à l'américaine, alimentée par les courants migratoires qui ont fait le succès des États-Unis, c'est-à-dire par des Allemands, des Suisses, des Irlandais, des Polonais... Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Le nouvel "eldorado algérien" n'arrive pas à concurrencer la ruée vers l'or et les "frontières américaines" (n'oublions pas que le Texas entre dans l'Union en 1848 et la Californie en 1850) ; et les conditions réelles de l'installation en Algérie ne correspondent pas toujours aux engagements pris. Allemands et Suisses supportent mal les rigueurs du climat et quoique d'apparence robuste, ils offrent peu de résistance aux fièvres paludéennes... La mortalité qui les affecte dépasse de beaucoup celle des autres populations. Enfin, ils ne peuvent se prévaloir d'un renouvellement de population par une nouvelle migration, d'autant que la guerre de 1870 ajoute à la dégradation des rapports franco-allemands. Il en reste toutefois qui demandent rapidement leur nationalité française à titre individuel : 601 de 1865 à 1874, 1 766 de 1875 à 1884, 3 381 de 1885 à 1894 !

A suivre : Des naturalisations automatiques pour rétablir la dualité coloniale



Extrait site : <https://www.facebook.com/pages/Communaut%C3%A9-pieds-noirs-repli%C3%A9s-dAlg%C3%A9rie-pr%C3%A9sident-Gabriel-M%C3%A8ne/129451057080329>

4/ L'article arabe

Le Français, comme les autres langues néo-latines, n'a pas toujours su reconnaître la présence de l'article défini arabe « al » devant un nom. Il s'est donc produit une agglutination de l'article au nom. Ainsi l'*alchimie* et la *chimie*, l'*alcool*, l'*alquifoux* et le *khôl*, l'*azimut* et le *zénith*, l'*alcade*, le *cadî* et le *caïd* ou encore l'*alguazil* et le *vizir* ont la même origine. Mais si l'on peut soupçonner un mot passé par l'arabe grâce à la présence d'un début en *al-*, ce n'est pas toujours possible car la consonne a pu se vocaliser en français : *aubergine*, *abricot*. Ce cas est distinct des autres déformations du français : *artichaut*. L'article arabe se modifie devant certaines consonnes en arabe et il subit leur assimilation ; c'est pourquoi l'on a le *hasard*, l'*azimut*, l'*arrobe*. Encore que... le h du mot *hasard* doit tout au hasard (*as-zahr*) des fausses lectures. Cette assimilation se produit avec les lettres dites solaires *ch, s, z, l, r*, du nom du soleil en arabe *chems* qui commence par une de ces lettres. La voyelle peut être modifiée aussi comme dans *élixir*.

La présence de l'article peut égarer : dans le mot *amiral*, l'article est à la fin du mot car l'expression arabe qui voulait dire « seigneur de la mer » a subi une troncation, et le mot a été assimilé aux titres médiévaux comme *sénéchal*, *maréchal* qui comportaient un suffixe *-al* notant la fonction. On ne voit donc plus le rapport avec l'*émir*. Il existe en outre deux cas de déglutination : le mot *luth* comporte une consonne initiale qui appartient à l'article mal coupé (*al oud*). Ainsi, le rapport avec l'*oud* n'est plus senti. Le mot *orange* pose des problèmes encore plus complexes.

La présence d'un article arabe ne signifie nullement que le mot est d'origine proprement arabe. Cette langue a pu servir d'intermédiaire pour des termes d'origine persane (*alberge*, *azur*, *alphénic*), ou bien faire des emprunts au latin (*abricot*, *alcazar*) et au grec (*alambic*). La plupart des termes qui contiennent l'article arabe sont d'époque médiévale, ils sont entrés en français par l'intermédiaire de l'espagnol et de l'italien surtout. Il convient de noter que les mots entrés en français par l'arabe dialectal d'Afrique du nord ne contiennent pas l'article....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://monsu.desiderio.free.fr/curiosites/arabe.html>

5/ Constantine : Les escaliers de BATA ... jusqu'au bout du massacre

http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/jusqu-au-bout-du-massacre-25-10-2014-275446_129.php



Ce n'est pas le titre d'un film de science-fiction, mais il s'agit bien d'un fait réel, réalisé et poursuivi avec une détermination sans pareil par les autorités de la ville, qui ont finalement décidé de mener à bout l'opération, contre la volonté d'une population en colère.

Jeudi dernier, fut entamé le dernier épisode de la démolition au marteau piqueur de ce qui reste des escaliers reliant le Coudiat à la rue Abane Ramdane, situés à proximité de la direction de l'éducation et communément connus par «Droudj Bata» (**les escaliers de Bata**) en référence à l'ancien magasin de chaussures. Qualifié de «crime» par la plupart des Constantinois, l'action connaîtra enfin son épilogue, malgré la contestation qui a suscité une véritable mobilisation au lendemain de l'entame de cette opération dans la nuit du lundi 11 août dernier, suite au lancement des chantiers liés à l'évènement «Constantine capitale de la culture arabe 2015».

«La démolition de ces escaliers ne trouve aucune justification si ce n'est un véritable massacre, surtout que la pierre était toujours en bonne état, mais le fait de casser complètement cette pierre pour la remplacer par un matériau quelconque n'est

que du pur vandalisme», s'insurge un riverain. Pourtant, ces escaliers en pierre bleue taillée ont résisté plus de 150 ans depuis les premières opérations d'arasement du Coudiat et de la réalisation vers **1860 de la fameuse rue Rohault de Fleury** (actuelle rue Abane Ramdane).

Après la contestation née au lendemain de l'entame des travaux, le chantier s'arrêtera pour quelques semaines. Mais c'était trop tard, car les deux tiers des escaliers ont été déjà démolis, et réduits en blocs de pierre. Pour cacher cette image ignoble et indigne qu'on a donnée de ce lieu, des barrières métalliques peintes en rouge et blanc, seront érigées sur la rue Abane du côté bas, et sur l'avenue de la Liberté, du côté haut.

Depuis, les autorités, et notamment le wali de Constantine n'ont soufflé aucun mot sur ce désastre, qui rappelle curieusement celui opéré en 2005 à la vieille ville où plusieurs maisons ont été démolies à tort. Finalement que devons-nous retenir de cette action ? Rien, si ce n'est qu'elle sera gravée comme une tache noire dans l'histoire de la ville et dans la mémoire collective de ses habitants. Espérons que la leçon des escaliers du Coudiat soit bien retenue pour éviter d'autres massacres dans d'autres escaliers, qui représentent une partie du patrimoine de cette ville.

6/ Le Maroc dans la Grande Guerre



Mi-Août 1914, Bordeaux. Tirailleurs marocains simulant une attitude de combat pour la photo. Coll. P.Vachée.

Jean-Pierre RIERA, professeur d'histoire au lycée Lyautey de Casablanca, co-auteur d'Ana ! Frères d'armes marocains dans les deux guerres mondiales, revient sur l'engagement des Marocains au sein de l'armée française durant la Grande Guerre.

Au début de la Grande Guerre, l'armée française a besoin de soldats. Elle souhaite mettre à contribution le Maroc, sous protectorat français depuis 1912. Pour le résident général Lyautey, il s'agit d'un défi stratégique : le Maroc n'a pas encore été entièrement pacifié, il a besoin de maintenir une force militaire sur place. Qui sont les hommes envoyés pour combattre en France en 1914 ?

Pour le résident LYAUTEY, c'est une double guerre. Il doit à la fois envoyer des hommes en France, mais aussi tenir au Maroc qui est loin d'être pacifié. La première année du protectorat français au Maroc a été marquée par la révolte de Fès. Début 1912, l'armée du sultan du Maroc est en pleine réorganisation, celle-ci est menée par une poignée d'officiers français. En avril 1912, une partie des troupes stationnées à Fès se mutinent, une chasse à l'Européen à lieu dans la ville. Une cinquantaine d'entre eux sont tués, dont des officiers français. C'est avec difficultés que les troupes françaises parviendront à redresser la situation.

A partir de ce moment-là, LYAUTEY cherche à réorganiser une armée totalement fidèle à la France et au sultan. Il récupère une partie des troupes qui avait déserté. Une autre partie des troupes est radiée, une autre encore jetée en prison. Les officiers français bâtissent une nouvelle armée composée de tirailleurs et de spahis (cavaliers). Tout cela se fait dans l'improvisation la plus totale. Ces troupes composées dans un premier temps de bric et de broc rassemblent des hommes qui sont parfois dans une médiocre condition physique et souvent fort mal équipés et habillés. En France, ces troupes marocaines ont une réputation épouvantable. Elles sont considérées comme indisciplinées, se livrant à des razzias, au viol, au pillage permanent et se retournant très facilement contre leur commandement.

Mais en août 1914, la France a besoin du plus grand nombre de soldats pour affronter l'Allemagne, il est donc hors de question de se passer de qui que ce soit. A Paris on a besoin de ces soldats mais en même temps on s'en méfie. LYAUTEY connaît bien la qualité de ces troupes qui ont été totalement réorganisées, il plaide leur cause. Paris finit par acquiescer, mais du bout des lèvres.

Très rapidement, le doute est levé : ces troupes marocaines se distinguent lors des combats sur l'Ourcq, déclinaison de la bataille de la Marne, début septembre 1914. Au fil de la guerre, Paris demande de plus en plus de soldats marocains. Pour LYAUTEY, cela devient compliqué parce qu'une grande partie du territoire est insoumis et qu'il a besoin d'hommes pour tenir le pays si ce n'est encore le « pacifier »....

Combien d'hommes sont envoyés en France ?

85.000 soldats des troupes coloniales tenaient le Maroc. Dès que la guerre éclate, Paris demande au résident général LYAUTEY d'envoyer toutes les troupes d'active disponibles, donc les 85 000 hommes. On envisage alors sérieusement de se replier sur les villes du littoral. « *Le sort du Maroc se jouera en Lorraine* », lui écrit un parlementaire. LYAUTEY refuse énergiquement car il comprend que le moindre retrait entraînerait la perte irrémédiable de l'ensemble du Maroc. Il met alors en place une stratégie audacieuse qu'il baptise la « coquille d'œuf ». En fait, il s'agit de créer un rideau de fumée : une présence minimale de soldats qui aura pour but de donner l'impression que la France est là en laissant des troupes dans les zones sensibles. L'idée est aussi de faire beaucoup de bruit en montrant de façon ostensible la présence française. Au final, ce sont 50 000 hommes qui partent au front, 35 000 restent sur place. Ces troupes d'active en partance sont peu à peu remplacées par des colons, des tirailleurs sénégalais et des territoriaux en **provenance de France et d'Algérie** ce qui permet de boucher les trous. De nombreux défilés et revues militaires sont organisés pour impressionner la population et montrer la force des armes françaises....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite: <http://lagrandequerre.blog.lemonde.fr/2014/10/24/le-maroc-dans-la-grande-guerre/>

7/ Clandestins : le gouffre financier de l'aide médicale d'État

Le groupe a déposé un amendement pour introduire des conditions au bénéfice de l'AME, soit le rétablissement de la franchise médicale de 30 euros pour les bénéficiaires, supprimée après l'élection de François Hollande.

Le montant de l'aide médicale d'État (AME) devrait avoisiner le seuil symbolique de «1 milliard d'euros pour l'année 2015», dénonce Claude GOASGUEN, rapporteur de la loi de finances (PLF) 2015 pour le budget de l'aide médicale d'État.

Alors que la polémique sur la modulation des allocations familiales bat son plein, le coût exponentiel de l'AME pour les immigrés les plus démunis en situation irrégulière est plus que jamais dans la ligne de mire de la droite. Vent debout contre le «massacre» de la branche famille, les députés UMP, Christian JACOB en tête, dénoncent un «scandale» et le groupe a déposé un amendement pour introduire des conditions au bénéfice de l'AME, soit le rétablissement de la franchise médicale de 30 euros pour les bénéficiaires, supprimée après l'élection de François Hollande....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/10/24/20002-20141024ARTFIG00387-clandestins-le-gouffre-financier-de-l-aide-medicale-d-etat.php>

EPILOGUE LARBAÂ

Année 2008 = 83.819 habitants



Larbaâ (Blida) : Six mois de prison ferme contre un activiste pour avoir dénoncé dans une vidéo un homme d'affaires influent

<http://lequotidienalgerie.org/2014/09/17/larbaa-blida-six-mois-de-prison-ferme-contre-un-activiste-pour-avoir-denonce-dans-une-vidéo-un-homme-daffaires-influent/>

Il s'appelle Nouredine Sassi. Il est poursuivi pour diffamation par un homme d'affaires (B.R.) « très influent » de la région de Blida. Le tort de Nouredine ? Avoir réalisé et partagé sur les réseaux sociaux une vidéo dans laquelle il dénonce les affaires louches de cet homme d'affaires.

Son procès a eu lieu mardi au tribunal de Larbaâ, une ville située à 34 Km de Blida. Au terme de l'audience, le procureur de la République a requis six mois de prison ferme et 40 000DA d'amende à l'encontre du mis en cause, a-t-on appris auprès de son avocat, Me Sidhoum Amine. Le verdict a été mis en délibéré pour le 30 septembre. Pour l'avocat et militant des droits de l'homme, ce réquisitoire s'inscrit à contre-courant des directives du ministre de la justice, qui a appelé dernièrement l'appareil judiciaire à protéger les citoyens engagés dans la lutte contre la corruption. Notre interlocuteur affirme que son client n'a diffusé la vidéo objet du procès qu'après avoir interpellé tous les responsables locaux, sans que ces derniers ne bougent le petit doigt.

Tout au long du procès, plusieurs dizaines de militants, d'amis et de proches du prévenu ont observé un rassemblement devant le tribunal pour lui manifester leur soutien. Pour rappel, Nouredine Sassi, est poursuivi par un homme d'affaires pour diffamation après avoir réalisé et partagé sur les réseaux sociaux une vidéo dans laquelle il reproche à ce dernier de verser des pots-de-vin afin d'obtenir des marchés.

Selon un membre du Mouvement des hommes libres de Larbaâ, une organisation citoyenne clandestine non agréée par l'Etat, présent au rassemblement devant le tribunal, le plaignant, de mèche avec des responsables locaux, détient le monopole de l'exploitation de tous les marchés de la région de Larbaa (marché de gros de fruits et légumes, marché de véhicules et le marché couvert de la ville, entre autres). « Cette vidéo dérange car elle met en jeu et risque de compromettre de gros intérêts. L'exploitation des marchés rapporte gros et les exploitants ne vont pas lâcher le morceau facilement », conclut notre interlocuteur. Soulignons enfin que Sassi Nouredine était également connu pour son implication dans des manifestations contre le quatrième mandat de Bouteflika.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO